



PROCES-VERBAL
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE VALOIS
DU 09 JUILLET 2020

*Ce Conseil Communautaire est organisé dans le cadre de la loi n° 2020-760 du 22 juin 2020 tendant à sécuriser l'organisation du second tour des élections municipales et communautaires de juin 2020. Cette loi modifie les règles habituelles de constitution du quorum (l'instance délibère valablement lorsque le tiers des membres en exercice est **présent ou représenté (jusqu'au 11 juillet pour cette dernière possibilité)**, et 2 pouvoirs maximum par présent)*

Séance du neuf juillet de l'an deux mille vingt.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Valois, légalement convoqué s'est réuni en salle du conseil de Crépy-en-Valois à 19h30, sous la présidence de M. DOUCET Didier à compter de son élection.

Date de la convocation : trois juillet de l'an deux mille vingt.

Délégués en exercice : 94

Délégués présents : 85

Pouvoirs : 8

Votants : 93

Absents : 1

Présents : Mmes ANNERAUD-POULAIN Evelyne - AYADI Hanene - MM. BIZOUARD Alain - BONVENTRE Pascal - BRIATTE Hubert - Mme CARREL-TORLET Josy - M. CASSA Michel - Mme CAVALETTI Véronique - M. CAZERES Jean-Michel - Mme CHAMPAULT Agnès - MM. CHAPOTON Luc - CHERON Yves - Mme CLERGOT Adeline - MM. COLLARD Michel - COLLARD Sylvain - CORNILLE Vincent - DALLE André - DALONGEVILLE Fabrice - Mme DANNEEL Dominique - MM. DAUDRE Antoine - de KERSAINT Guy-Pierre - DELACOUR Patrice - DELOBELLE Yann - DEMORY Thibaud - DOUCET Didier - DOUET Jean-Paul - DUVILLIER Benoit-Dominique - ETAIN Pascal - Mme FAY Carole (S) - MM. FAYOLLE Pascal - GAGE Daniel - GERMAIN Christophe - Mme GIBERT Dominique - MM. GILLET Franck - GONIAUX Jöel - GRANDEMANGE Marc - Mme GROSS Auriane - MM. HAQUIN Benoit - HAUDRECHY Jean-Pierre - HEURTAUT Damien - HOULLIER Michel - KUBISZ Richard - LAVEUR Gilles - LEFEVRE Francis - LEFRANC Daniel - Mme LEGRAND Karine - M. LEGRIS Jean-Luc - Mme LEMOINE Sophie - M. LEPINE Alain - Mmes LEROY Astride - LEROY Ghislaine - MM. LEVASSEUR Bernard - LEYRIS Yann - Mme LOBIN Martine - MM. LUKUNGA Joseph - MARGOTTET Jérôme - Mme MOINAT Lysiane - MM. MORA Roger - NAPORA Pierre - PETERS Arnaud - PETERS Stéphane - PHILIPON François - PICHELIN Julien - PINILO Philippe - Mme POTTIER Cécile - MM. PROFFIT Benoît - RAMIZ Jean-Michel - RYCHTARIK Jean-Paul - SALSAT Jean-Marie - SELLIER Gilles - Mme SICARD Anne-Sophie - MM. SICARD Louis - SMAGUINE Dominique - SPEMENT Michel - SURVILLE Alain (S) - Mmes SYRYLO Claudine - TARDIVEAU Marie-Paule - MM. TASSIN Joel - TAVERNIER Thierry - Mmes VALUN Yvette - VANIER Martine - VARRY Monique (S) - VERCLEYEN Sylvie - WOLSKI Murielle - M. XUREF Stéphane.

Absent : Mme MEUNIER Anke

Pouvoirs : Mme DELBOUYS Rachel (Crépy-en-Valois) à M. PICHELIN Julien (Crépy-en-Valois) - Mme DOUAT Virginie (Crépy-en-Valois) à Mme WOLSKI Murielle (Crépy-en-Valois) - M. DUBOIS Sylvain (Crépy-en-Valois) à M. SPEMENT Michel (Crépy-en-Valois) - M. FORTIER Bruno (Crépy-en-Valois) et Mme NIVESSE Françoise (Crépy-en-Valois) à M. FAYOLLE Pascal (Crépy-en-Valois) - M. FOUBERT Arnaud (Crépy-en-Valois) à Mme CARREL-TORLET Josy (Crépy-en-Valois) - Mme LAGACHE Cécilia (Crépy-en-Valois) à Mme LEROY Ghislaine (Crépy-en-Valois) - M. LEGOUY Claude (Crépy-en-Valois) à M. CHAPOTON Luc (Crépy-en-Valois).

Secrétaire de séance : M. CHERON Yves

⇒ La Séance est ouverte à 19h40, sous la Présidence de Monsieur Benoît HAQUIN, Président sortant.

Monsieur HAQUIN indique que sa Présidence se termine ce soir, par l'installation du Conseil Communautaire, avant qu'il ne cède la parole au Doyen d'âge pour procéder à l'élection d'un nouveau Président.

Il tient à remercier l'ensemble des Conseillers Communautaires pour leur implication dans le mandat écoulé. Il relève que le mandat écoulé fut un beau mandat, utile pour le territoire et qui permis également de faire avancer la CCPV.

Monsieur HAQUIN procède ensuite à l'installation du Conseil Communautaire en énumérant les noms des Conseillers Communautaires et des suppléants :

Civilité	Prénom	Nom	Commune CCPV	Titulaire ou Suppléant
Monsieur	Jean-Michel	RAMIZ	Acy-en-Multien	T
Monsieur	Daniel	DEGRAVE	Acy-en-Multien	S
Monsieur	Pierre	NAPORA	Antilly	T
Madame	Marie-Françoise	BEZARDIN	Antilly	S
Monsieur	Fabrice	DALONGEVILLE	Auger-Saint-Vincent	T
Monsieur	Gerard	KERSEMACKER	Auger-Saint-Vincent	S
Monsieur	Damien	HEURTAUT	Autheuil-en-Valois	T
Monsieur	Bruno	LAVOISIER	Autheuil-en-Valois	S
Madame	Martine	VANIER	Bargny	T
Monsieur	Bruno	FORNASIERO	Bargny	S
Madame	Anne-Sophie	SICARD	Baron	T
Monsieur	Brice	de La BEDOYERE	Baron	S
Madame	Dominique	DANNEEL	Béthancourt-en-Valois	T
Monsieur	Bruno	LACHETEAU	Béthancourt-en-Valois	S
Monsieur	Marc	GRANDEMANGE	Betz	T
Madame	Marie Pierre	LAGNEAU	Betz	S
Monsieur	Alain	LEPINE	Boissy-Fresnoy	T
Monsieur	Philippe	COCHARD	Boissy-Fresnoy	S
Monsieur	Gilles	LAVEUR	Bonneuil-en-Valois	T
Madame	Marie-Christine	CAILLON	Bonneuil-en-Valois	S
Monsieur	Yann	DELOBELLE	Bouillancy	T
Madame	Hélène	DESETTRE	Bouillancy	S
Monsieur	Joël	GONIAUX	Boullarre	T
Monsieur	Fabien	LEVASSOR	Boullarre	S
Monsieur	Sylvain	COLLARD	Boursonne	T
Monsieur	Franck	PARIZOT	Boursonne	S
Monsieur	Benoit	HAQUIN	Brégy	T

Monsieur	Jacques	WAWZYNIAK	Brégy	S
Monsieur	Jean-Paul	RYCHTARIK	Chèreville	T
Monsieur	Benoit	VERKINDEREN	Chèreville	S
Monsieur	Bruno	FORTIER	Crépy-en-Valois	T
Madame	Virginie	DOUAT	Crépy-en-Valois	T
Monsieur	Pascal	FAYOLLE	Crépy-en-Valois	T
Madame	Murielle	WOLSKI	Crépy-en-Valois	T
Monsieur	Claude	LEGOUY	Crépy-en-Valois	T
Madame	Françoise	NIVESSE	Crépy-en-Valois	T
Monsieur	Michel	SPEMENT	Crépy-en-Valois	T
Madame	Cécilia	LAGACHE	Crépy-en-Valois	T
Monsieur	Julien	PICHELIN	Crépy-en-Valois	T
Madame	Lysiane	MOINAT	Crépy-en-Valois	T
Madame	Ghislaine	LEROY	Crépy-en-Valois	T
Monsieur	Luc	CHAPOTON	Crépy-en-Valois	T
Madame	Rachel	DELBOUYS	Crépy-en-Valois	T
Monsieur	Sylvain	DUBOIS	Crépy-en-Valois	T
Madame	Anke	MEUNIER	Crépy-en-Valois	T
Monsieur	Vincent	CORNILLE	Crépy-en-Valois	T
Monsieur	Arnaud	FOUBERT	Crépy-en-Valois	T
Monsieur	Francis	LEFEVRE	Crépy-en-Valois	T
Madame	Josy	CARREL-TORLET	Crépy-en-Valois	T
Monsieur	Philippe	PINILO	Crépy-en-Valois	T
Madame	Hanene	AYADI	Crépy-en-Valois	T
Monsieur	Michel	HOULLIER	Crépy-en-Valois	T
Monsieur	Yann	LEYRIS	Cuvergnon	T
Monsieur	Nicolas	KORSAKOFF	Cuvergnon	S
Monsieur	André	DALLE	Duvy	T
Monsieur	Eric	OBJOIS	Duvy	S
Madame	Yvette	VALUN	Émeville	T
Monsieur	Michel	BOUDSOCQ	Émeville	S
Monsieur	Jean-Michel	CAZERES	Ermenonville	T
Madame	Géraldine	SOURDOT	Ermenonville	S
Monsieur	Thibaud	DEMORY	Etavigny	T
Monsieur	Julien	KUBICKI	Etavigny	S
Madame	Agnès	CHAMPAULT	Eve	T
Monsieur	Olivier	COTTEN	Eve	S
Madame	Véronique	CAVALETTI	Feigneux	T
Monsieur	Patrice	HURAUX	Feigneux	S
Monsieur	Christian	BORNIGAL	Fresnoy-la-Rivière	T
Madame	Carole	FAY	Fresnoy-la-Rivière	S
Monsieur	Stéphane	PETERS	Fresnoy-le-Luat	T
Madame	Fabienne	DOUCET	Fresnoy-le-Luat	S

Monsieur	Michel	CASSA	Gilcourt	T
Madame	Yveline	REPETTI	Gilcourt	S
Madame	Marie-Paule	TARDIVEAU	Glaignes	T
Monsieur	James	MARTIN	Glaignes	S
Monsieur	Alain	BIZOUARD	Gondreville	T
Monsieur	Bertrand	HANUS	Gondreville	S
Monsieur	Michel	COLLARD	Ivors	T
Madame	France	BARRIER	Ivors	S
Madame	Adeline	CLERGOT	La Villeneuve-sous-Thury	T
Monsieur	Daniel	DAUBRESSE	La Villeneuve-sous-Thury	S
Monsieur	Didier	DOUCET	Lagny-le-Sec	T
Monsieur	Antoine	DAUDRE	Lagny-le-Sec	T
Madame	Sophie	LEMOINE	Lagny-le-Sec	T
Monsieur	Dominique	SMAGUINE	Le Plessis-Belleville	T
Madame	Claudine	SYRYLO	Le Plessis-Belleville	T
Monsieur	Benoit-Dominique	DUVILLIER	Le Plessis-Belleville	T
Monsieur	Joseph	LUKUNGA	Le Plessis-Belleville	T
Monsieur	Christophe	GERMAIN	Lévignen	T
Monsieur	Gérard	BARRERE SAMPIETRO	Lévignen	S
Monsieur	Benoît	PROFFIT	Mareuil-sur-Ourcq	T
Madame	Astride	LEROY	Mareuil-sur-Ourcq	T
Madame	Cécile	POTTIER	Marolles	T
Monsieur	Patrick	CHARBONNIER	Marolles	S
Monsieur	Jean-Paul	DOUET	Montagny-Sainte-Félicité	T
Monsieur	Stéphane	BORIE	Montagny-Sainte-Félicité	S
Monsieur	Hubert	BRIATTE	Morienvil	T
Madame	Dorothée	RULENCE	Morienvil	S
Monsieur	Gilles	SELLIER	Nanteuil-le-Haudouin	T
Monsieur	Louis	SICARD	Nanteuil-le-Haudouin	T
Madame	Evelyne	ANNERAUD-POULAIN	Nanteuil-le-Haudouin	T
Monsieur	Joel	TASSIN	Nanteuil-le-Haudouin	T
Madame	Auriane	GROSS	Nanteuil-le-Haudouin	T
Monsieur	Stéphane	XUEREF	Nanteuil-le-Haudouin	T
Monsieur	Damien	BOULLEAU	Neufchelles	T
Monsieur	Alain	SURVILLE	Neufchelles	S
Madame	Karine	LEGRAND	Ognes	T
Monsieur	Jean	LEFEVRE	Ognes	S
Monsieur	Jean-Marie	SALSAT	Ormoy-le-Davien	T
Monsieur	Christian	HAAS	Ormoy-le-Davien	S
Monsieur	Pascal	ETAIN	Ormoy-Villers	T
Madame	Aude	WOZNICZKA	Ormoy-Villers	S
Monsieur	Daniel	GAGE	Orrouy	T
Madame	Sylviane	ROSE	Orrouy	S

Monsieur	Richard	KUBISZ	Péroy-lès-Gombries	T
Madame	Lydia	DA SILVA	Péroy-lès-Gombries	S
Madame	Dominique	GIBERT	Rééz Fosse Martin	T
Madame	Valérie	CHARTIER	Rééz Fosse Martin	S
Monsieur	Arnaud	PETERS	Rocquemont	T
Monsieur	Henri	BABIAUD	Rocquemont	S
Monsieur	Patrice	DELACOUR	Rosières	T
Madame	Pauline	MARTIN-VANLERBERGHE	Rosières	S
Monsieur	Emmanuel	THIENPONT	Rosoy-en-Multien	T
Madame	Monique	VARRY	Rosoy-en-Multien	S
Monsieur	Jean-Pierre	HAUDRECHY	Rouville	T
Madame	Valérie	MERON	Rouville	S
Monsieur	Jean-Luc	LEGRIS	Rouvres-en-Multien	T
Monsieur	Jean-luc	PEPINEAU	Rouvres-en-Multien	S
Monsieur	François	PHILIPON	Russy-Bémont	T
Monsieur	Jean-François	VACQUET	Russy-Bémont	S
Monsieur	Bernard	LEVASSEUR	Séry-Magneval	T
Monsieur	Thierry	DECOUTTERE	Séry-Magneval	S
Monsieur	Daniel	LEFRANC	Silly-le-Long	T
Madame	Estelle	ALAGUILLAUME	Silly-le-Long	S
Monsieur	Jérôme	MARGOTTET	Thury-en-Valois	T
Madame	Thérèse	LE GOUËDEC	Thury-en-Valois	S
Madame	Martine	LOBIN	Trumilly	T
Madame	Margarita	ALVAREZ	Trumilly	S
Monsieur	Pascal	BONVENTRE	Varinfroy	T
Monsieur	Philippe	PIAU	Varinfroy	S
Monsieur	Roger	MORA	Vauciennes	T
Monsieur	Erick	TOURTE	Vauciennes	S
Monsieur	Franck	GILLET	Vaumoise	T
Monsieur	Franck	TROCCHIA	Vaumoise	S
Monsieur	Guy-Pierre	de KERSAINT	Versigny	T
Madame	Michelle	MONTOUT	Versigny	S
Monsieur	Yves	CHERON	Ver-sur-Launette	T
Monsieur	Jean-Louis	PARMENTIER	Vez	S
Madame	Sylvie	VERCLEYEN	Vez	T
Monsieur	Thierry	TAVERNIER	Villers-Saint-Genest	T
Madame	Pascaline	LE FRESNE	Villers-Saint-Genest	S

L'installation du nouveau Conseil Communautaire étant faite, Monsieur HAQUIN cède la parole à Monsieur François PHILIPON, Doyen d'âge.

⇒ Monsieur PHILIPON, Doyen d'âge, assure à présent à la Présidence.

Monsieur PHILIPON remercie Monsieur HAQUIN et propose de passer la parole à Sébastien Bouchez, Directeur Général Adjoint, afin qu'une présentation du dispositif de vote électronique soit faite et permette ainsi aux nouveaux élus de se familiariser avec l'utilisation de cet outil.

Monsieur BOUCHEZ présente les différentes fonctionnalités du boîtier de vote électronique, les possibilités offertes par le dispositif pour rendre anonymes les votes lorsqu'il est proposé de procéder à une élection ou une désignation, puis différentes délibérations tests sont mises en œuvre pour terminer la présentation.

Les élus communautaires, par ces tests, peuvent ainsi vérifier le bon paramétrage des boîtiers de vote.

Cette présentation étant faite, Monsieur PHILIPON propose de constater l'atteinte du quorum :

- 85 présents,
- 08 pouvoirs
- 01 absent,
- Soit 93 votants sur 94.

Monsieur Yves CHERON est désigné Secrétaire de Séance.

1 – Utilisation du vote électronique pour l'élection du Président, des Vice-présidents, et des membres du Bureau

Monsieur PHILIPON indique que les Conseillers Communautaires sont appelés à se prononcer sur l'utilisation du vote électronique, qui dispose d'un mode « scrutin secret », pour procéder aux élections du Président, des Vice-présidents, et des membres du Bureau, suite à la présentation qui a été faite précédemment du dispositif.

L'utilisation du vote électronique est approuvée à l'unanimité.

2 – Election du Président de la Communauté de Communes du Pays de Valois

Monsieur PHILIPON procède à un appel à candidatures.

Monsieur DOUCET, Conseiller Communautaire, Maire de la Commune de Lagny le Sec, indique être candidat.

Monsieur DOUET, Conseiller Communautaire, Maire de la Commune de Montagny Sainte Félicité, indique être également candidat.

Monsieur PHILIPON propose à chaque candidat de disposer de 5 min pour défendre sa candidature. L'ordre de présentation est fixé par ordre alphabétique.

Monsieur DOUCET indique être élu communal depuis 1995 et Maire de la Commune de Lagny le Sec depuis 2008. Il indique avoir pris l'initiative d'adresser un mail à l'attention de tous les Conseillers Communautaires en amont de ce Conseil afin de les avertir de son intention d'être candidat au poste de Président. Il tient à s'excuser auprès de ceux qui n'auraient pas reçu ce mail, malgré le soin apporté pour essayer de n'oublier personne. Il indique avoir été impliqué au sein du Bureau Communautaire

lors du précédent mandat et avoir œuvré au sein de diverses commissions, dont la Commission Finances et la Commission Eau et Assainissement.

Il ajoute que le nouveau mandat sera marqué par la capitalisation des efforts fournis en matière de développement économique lors du dernier mandat, et des positionnements à trouver sur de nouvelles prises de compétences.

Ce nouveau mandat sera également important par l'implication qu'il réclamera de tous les Conseillers Communautaires dans la définition d'un nouveau Projet de Territoire, et également en termes de travail en transversalité.

Enfin, il termine en indiquant que notre Communauté de Communes dispose de nombreux atouts, notamment en raison de son attractivité économique, qui lui offre une singularité enviable dans la conjoncture actuelle.

Monsieur DOUET indique être à la tête d'un collectif qui ambitionne de participer à la réorganisation de la CCPV, en souhaitant que celle-ci soit davantage orientée sur des actions qui satisfassent les besoins de la population et des communes membres.

Il indique bien connaître le fonctionnement des collectivités locales, son parcours d'élu commençant en 1977, étant Maire reconduit de la Commune de Montagny Sainte Félicité depuis 1989, et ayant été également durant un mandat Vice-président du Conseil Départemental de l'Oise. Il précise par ailleurs s'être beaucoup impliqué au sein de la CCPV, en ayant depuis sa création en 1997 été Conseiller Communautaire, et durant un mandat membre du Bureau.

Il rappelle qu'il a contribué à la création de la CCPV et qu'il voudrait défendre les valeurs qui selon lui étaient celles qui étaient partagées par tous les membres fondateurs : Créer un espace de solidarité sur les 3 cantons de l'époque et servir l'intérêt général. Il ambitionne par ailleurs d'instaurer plus de démocratie dans les décisions qui seraient prises par la CCPV.

La profession de foi des candidats ayant été faite, Monsieur PHILIPON propose d'ouvrir le scrutin.

Les résultats suivants sont constatés au 1^{er} tour de scrutin :

Élections - 9 juillet 2020

Candidats	Voix	Pourcentage
Blanc	4	0%
Nul	1	0%
Abstention	4	0%
DOUCET Didier - Lagny-le-Sec	66	79%
DOUET Jean-Paul - Montagny-Sainte-Félicité	18	21%

Président

1er Tour

Suffrages exprimés	84
Blancs	4
Nuls	1
Abstention	4
Votants	93



Vainqueur **DOUCET Didier - Lagny-le-Sec**

Monsieur Didier DOUCET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au 1^{er} tour de scrutin, est élu Président de la Communauté de Communes du Pays de Valois et est immédiatement installé dans ses fonctions.

⇒ Sous la Présidence de Monsieur Didier DOUCET, Président nouvellement élu.

Le Président tient à remercier l'ensemble des Conseillers Communautaires pour cette confiance qui lui est témoignée, et qui place également la ruralité au cœur des préoccupations de ce nouveau mandat.

3 – Fixation du nombre de Vice-présidents et du nombre de membres du Bureau Communautaire

Le Président rappelle que lors du précédent mandat, la CCPV comptait :

- 1 Président,
- 7 Vice-présidents,
- 13 autres membres du Bureau

21 membres au total composaient ainsi le Bureau Communautaire.

Il propose de s'engager sur une composition en nombre identique.

Monsieur CHERON pense que les débats qui vont être mis en œuvre sur la prise de nouvelles compétences pourraient justifier de créer un nombre de Vice-présidents supérieur, pour ne pas surcharger en travail des Vice-présidents déjà impliqués sur les affaires habituelles de la collectivité.

Le Président répond que selon l'organisation qu'il souhaite mettre en œuvre, il préfère que soient créées des transversalités entre Vice-présidents pour travailler sur les sujets importants, plutôt que de confier ces sujets particuliers à un Vice-président dédié.

Le Conseil Communautaire approuve à la majorité (88 pour, 04 contre (M. Dalongville, M. Douet, M. Duvillier, M. Ramiz), 01 abstention (M. Pinilo)) la fixation à 7 du nombre de Vice-présidents, et à 13 le nombre restant de membres du Bureau à désigner.

4 – Election des 7 Vice-présidents

Le Président propose de procéder à l'élection des Vice-présidents au scrutin secret, par vote électronique, comme délibéré lors d'un vote précédent.

➤ ELECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT

Un appel à candidatures est lancé au sein du Conseil Communautaire.

Les Conseillers Communautaires suivants présentent leur candidature :

FORTIER Bruno - Crépy-en-Valois

Soutenu par Président

DALONGEVILLE Fabrice - Auger-Saint-Vincent

Après avoir octroyé un temps de parole semblable à chacun, le scrutin est ouvert.

A l'issue du premier tour de scrutin, ont été proclamés les résultats comme suit :

Élections - 9 juillet 2020

Candidats	Voix	Pourcentage
Blanc	0	0%
Nul	2	0%
Abstention	2	0%
FORTIER Bruno - Crépy-en-Valois	55	62%
DALONGEVILLE Fabrice - Auger-Saint-Vincer	34	38%

1er Vice-Président

1er Tour

Suffrages exprimés	89
Blancs	0
Nuls	2
Abstention	2
Votants	93



Vainqueur **FORTIER Bruno - Crépy-en-Valois**

Monsieur Bruno FORTIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour de scrutin, est élu 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Valois et est immédiatement installé dans ses fonctions.

➤ ELECTION DU DEUXIEME VICE-PRESIDENT

Un appel à candidatures est lancé au sein du Conseil Communautaire.

Le Conseiller Communautaire suivant présente sa candidature :

PROFFIT Benoît - Mareuil-sur-Ourcq

Soutenu par Président

Après avoir bénéficié d'un temps de parole, le scrutin est ouvert.

A l'issue du premier tour de scrutin, ont été proclamés les résultats comme suit :

Élections - 9 juillet 2020

Candidats	Voix	Pourcentage
Blanc	4	0%
Nul	4	0%
Abstention	22	0%
PROFFIT Benoît - Mareuil-sur-Ourcq	63	100%

2e Vice-Président

1er Tour

Suffrages exprimés	63
Blancs	4
Nuls	4
Abstention	22
Votants	93



Vainqueur **PROFFIT Benoît - Mareuil-sur-Ourcq**

Monsieur Benoit PROFFIT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour de scrutin, est élu 2^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Valois et est immédiatement installé dans ses fonctions.

➤ ELECTION DU TROISIEME VICE-PRESIDENT

Un appel à candidatures est lancé au sein du Conseil Communautaire.

Le Conseiller Communautaire suivant présente sa candidature :

de KERSAINT Guy-Pierre - Versigny

Soutenu par Président

Après avoir bénéficié d'un temps de parole, le scrutin est ouvert.

A l'issue du premier tour de scrutin, ont été proclamés les résultats comme suit :

Élections - 9 juillet 2020

Candidats	Voix	Pourcentage
Blanc	3	0%
Nul	5	0%
Abstention	17	0%
de KERSAINT Guy-Pierre - Versigny	68	100%

3e Vice-Président
1er Tour

Suffrages exprimés 68
Blancs 3
Nuls 5
Abstention 17
Votants 93



Vainqueur **de KERSAINT Guy-Pierre - Versigny**

Monsieur Guy-Pierre de KERSAINT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour de scrutin, est élu 3^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Valois et est immédiatement installé dans ses fonctions.

➤ ELECTION DU QUATRIEME VICE-PRESIDENT

Un appel à candidatures est lancé au sein du Conseil Communautaire.

Le Conseiller Communautaire suivant présente sa candidature :

GAGE Daniel - Orrouy

Soutenu par Président

Après avoir bénéficié d'un temps de parole, le scrutin est ouvert.

A l'issue du premier tour de scrutin, ont été proclamés les résultats comme suit :

Élections - 9 juillet 2020

Candidats	Voix	Pourcentage
Blanc	3	0%
Nul	13	0%
Abstention	28	0%
GAGE Daniel - Orrouy	49	100%

4e Vice-Président 1er Tour

Suffrages exprimés	49
Blancs	3
Nuls	13
Abstention	28
Votants	93



Vainqueur **GAGE Daniel - Orrouy**

Monsieur Daniel GAGE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour de scrutin, est élu 4^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Valois et est immédiatement installé dans ses fonctions.

➤ ELECTION DU CINQUIEME VICE-PRESIDENT

Un appel à candidatures est lancé au sein du Conseil Communautaire.

La Conseillère Communautaire suivante présente sa candidature :

POTTIER Cécile - Marolles

Soutenue par Président

Après avoir bénéficié d'un temps de parole, le scrutin est ouvert.

A l'issue du premier tour de scrutin, ont été proclamés les résultats comme suit :

Élections - 9 juillet 2020

Candidats	Voix	Pourcentage
Blanc	4	0%
Nul	6	0%
Abstention	14	0%
POTTIER Cécile - Marolles	69	100%

5e Vice-Président 1er Tour

Suffrages exprimés	69
Blancs	4
Nuls	6
Abstention	14
Votants	93



Vainqueur **POTTIER Cécile - Marolles**

Madame Cécile POTTIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour de scrutin, est élue 5^{ème} Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Valois et est immédiatement installée dans ses fonctions.

➤ ELECTION DU SIXIEME VICE-PRESIDENT

Un appel à candidatures est lancé au sein du Conseil Communautaire.

Les Conseillers Communautaires suivants présentent leur candidature :

LAVEUR Gilles - Bonneuil-en-Valois

Soutenu par Président

LUKUNGA Joseph - Le Plessis-Belleville

Après avoir octroyé un temps de parole semblable à chacun, le scrutin est ouvert.

A l'issue du premier tour de scrutin, ont été proclamés les résultats comme suit :

Élections - 9 juillet 2020

Candidats	Voix	Pourcentage
Blanc	0	0%
Nul	1	0%
Abstention	5	0%
LAVEUR Gilles - Bonneuil-en-Valois	60	59%
LUKUNGA Joseph - Le Plessis-Belleville	27	31%

6e Vice-Président
1er Tour

Suffrages exprimés 87
Blancs 0
Nuls 1
Abstention 5
Votants 93



Vainqueur **LAVEUR Gilles - Bonneuil-en-Valois**

Monsieur Gilles LAVEUR ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour de scrutin, est élu 6^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Valois et est immédiatement installé dans ses fonctions.

➤ ELECTION DU SEPTIEME VICE-PRESIDENT

Un appel à candidatures est lancé au sein du Conseil Communautaire.

Le Conseiller Communautaire suivant présente sa candidature :

SICARD Louis - Nanteuil-le-Haudouin

Soutenu par Président

Après avoir bénéficié d'un temps de parole, le scrutin est ouvert.

A l'issue du premier tour de scrutin, ont été proclamés les résultats comme suit :

Élections - 9 juillet 2020

Candidats	Voix	Pourcentage
Blanc	1	0%
Nul	7	0%
Abstention	18	0%
SICARD Louis - Nanteuil-le-Haudouin	67	100%

7e Vice-Président 1er Tour

Suffrages exprimés	67
Blancs	1
Nuls	7
Abstention	18
Votants	93



Vainqueur **SICARD Louis - Nanteuil-le-Haudouin**

Monsieur Louis SICARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour de scrutin, est élu 7^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Valois et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Le Président rappelle la composition des Vice-présidents, telle qu'elle résulte des scrutins :

1er Vice-Président	FORTIER Bruno - Crépy-en-Valois
2e Vice-Président	PROFFIT Benoît - Mareuil-sur-Ourcq
3e Vice-Président	de KERSAINT Guy-Pierre - Versigny
4e Vice-Président	GAGE Daniel - Orrouy
5e Vice-Président	POTTIER Cécile - Marolles
6e Vice-Président	LAVEUR Gilles - Bonneuil-en-Valois
7e Vice-Président	SICARD Louis - Nanteuil-le-Haudouin

Monsieur LUKUNGA demande dans quel domaine sera impliqué chacun des 7 vice-présidents.

Le Président répond que la réflexion sur le sujet est en cours et que les domaines de chacun seront clarifiés à la rentrée, lors de la composition des Commissions Thématiques dans lesquelles les Conseillers Communautaires seront invités à s'impliquer.

Madame AYADI demande quelles étaient les domaines du ressort des Vice-présidents lors du dernier mandat.

Le Président répond que les domaines étaient les suivants :

- Mutualisation,
- Finances / Développement économique
- Culture, associations,
- Aménagement du Territoire / Travaux
- Environnement Déchets
- Eau, Assainissement
- Tourisme,

Madame AYADI demande s'il est envisagé de consacrer un poste de Vice-président au domaine de la Santé.

Le Président répond que la CCPV n'a pas une compétence à proprement parler du domaine de la Santé, il n'est donc pas envisageable d'y affecter un poste de Vice-président.

5 – Election des 13 autres membres du Bureau Communautaire

Le Président rappelle que le Conseil Communautaire vient de décider que le Bureau Communautaire comporte 21 membres, dont le Président et les Vice-présidents. Il reste donc 13 membres à élire. Il ajoute que là encore, les membres du Bureau sont élus au un à un, au scrutin secret, par vote électronique.

➤ ELECTION DU PREMIER MEMBRE DU BUREAU

Un appel à candidatures est lancé au sein du Conseil Communautaire.

Les Conseillers Communautaires suivants présentent leur candidature :

BIZOUARD Alain - Gondreville	Soutenu par Président
SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville	
SPEMENT Michel - Crépy-en-Valois	
CLERGOT Adeline - La Villeneuve-sous-Thury	

Le scrutin est ouvert.

À l'issue du premier tour de scrutin, ont été proclamés les résultats comme suit :

Élections - 9 juillet 2020

Candidats	Voix	Pourcentage
Blanc	3	0%
Nul	2	0%
Abstention	4	0%
BIZOUARD Alain - Gondreville	45	54%
SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville	11	13%
SPEMENT Michel - Crépy-en-Valois	16	19%
CLERGOT Adeline - La Villeneuve-sous-Thury	12	14%

Membre du Bureau Départage 1 - 1er Tour

Suffrages exprimés	84
Blancs	3
Nuls	2
Abstention	4
Votants	93



Vainqueur **BIZOUARD Alain - Gondreville**

Monsieur Alain BIZOUARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour de scrutin, est élu membre du Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Valois et est immédiatement installé dans ses fonctions.

➤ ELECTION DU DEUXIEME MEMBRE DU BUREAU

Un appel à candidatures est lancé au sein du Conseil Communautaire.

Les Conseillers Communautaires suivants présentent leur candidature :

BRIATTE Hubert - Morierval

Soutenu par Président

NAPORA Pierre - Antilly

DEMORY Thibaud - Etavigny

Le scrutin est ouvert.

A l'issue du premier tour de scrutin, ont été proclamés les résultats comme suit :

Élections - 9 juillet 2020

Candidats	Voix	Pourcentage
Blanc	1	0%
Nul	1	0%
Abstention	11	0%
BRIATTE Hubert - Morierval	52	65%
NAPORA Pierre - Antilly	11	14%
DEMORY Thibaud - Etavigny	17	21%

Membre du Bureau

Départage 2 - 1er Tour

Suffrages exprimés	80
Blancs	1
Nuls	1
Abstention	11
Votants	93



Vainqueur **BRIATTE Hubert - Morierval**

Monsieur Hubert BRIATTE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour de scrutin, est élu membre du Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Valois et est immédiatement installé dans ses fonctions.

➤ ELECTION DU TROISIEME MEMBRE DU BUREAU

Un appel à candidatures est lancé au sein du Conseil Communautaire.

Les Conseillers Communautaires suivants présentent leur candidature :

KUBISZ Richard - Péroy-lès-Gombries

Soutenu par Président

NAPORA Pierre - Antilly

DEMORY Thibaud - Etavigny

Le scrutin est ouvert.

A l'issue du premier tour de scrutin, ont été proclamés les résultats comme suit :

Élections - 9 juillet 2020

Candidats	Voix	Pourcentage
Blanc	3	0%
Nul	5	0%
Abstention	6	0%
KUBISZ Richard - Péroy-lès-Gombries	45	57%
NAPORA Pierre - Antilly	7	9%
DEMORY Thibaud - Etavigny	27	34%

Membre du Bureau Départage 3 - 1er Tour

Suffrages exprimés	79
Blancs	3
Nuls	5
Abstention	6
Votants	93



Vainqueur **KUBISZ Richard - Péroy-lès-Gombries**

Monsieur Richard KUBISZ ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour de scrutin, est élu membre du Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Valois et est immédiatement installé dans ses fonctions.

➤ ELECTION DU QUATRIEME MEMBRE DU BUREAU

Un appel à candidatures est lancé au sein du Conseil Communautaire.

Les Conseillers Communautaires suivants présentent leur candidature :

TAVERNIER Thierry - Villers-Saint-Genest

Soutenu par Président

SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville

NAPORA Pierre - Antilly

DEMORY Thibaud - Etavigny

WOLSKI Murielle - Crépy-en-Valois

Le scrutin est ouvert.

A l'issue du premier tour de scrutin, ont été proclamés les résultats comme suit :

Élections - 9 juillet 2020

Candidats	Voix	Pourcentage
Blanc	1	0%
Nul	0	0%
Abstention	2	0%
TAVERNIER Thierry - Villers-Saint-Genest	39	43%
SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville	14	16%
NAPORA Pierre - Antilly	5	6%
DEMORY Thibaud - Etavigny	14	16%
WOLSKI Murielle - Crépy-en-Valois	18	20%

Membre du Bureau Départage 4 - 1er Tour

Suffrages exprimés	90
Blancs	1
Nuls	0
Abstention	2
Votants	93



Vainqueur **Aucun candidat n'a obtenu la majorité des voix**

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, un deuxième tour de scrutin est organisé :

Les personnes suivantes reconduisent leur candidature, puis le scrutin est ouvert.

TAVERNIER Thierry - Villers-Saint-Genest

SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville

NAPORA Pierre - Antilly

DEMORY Thibaud - Etavigny

WOLSKI Murielle - Crépy-en-Valois

A l'issue du deuxième tour de scrutin, ont été proclamés les résultats comme suit :

Élections - 9 juillet 2020

Candidats	Voix	Pourcentage
Blanc	0	0%
Nul	1	0%
Abstention	3	0%
TAVERNIER Thierry - Villers-Saint-Genest	41	46%
SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville	15	17%
NAPORA Pierre - Antilly	6	7%
DEMORY Thibaud - Etavigny	12	13%
WOLSKI Murielle - Crépy-en-Valois	15	17%

Membre du Bureau Départage 4 - 2e Tour

Suffrages exprimés	89
Blancs	0
Nuls	1
Abstention	3
Votants	93



Vainqueur **Aucun candidat n'a obtenu la majorité des voix**

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, un troisième tour de scrutin est organisé.

Les personnes suivantes reconduisent leur candidature, puis le scrutin est ouvert.

TAVERNIER Thierry - Villers-Saint-Genest

SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville

NAPORA Pierre - Antilly

WOLSKI Murielle - Crépy-en-Valois

A l'issue du troisième tour de scrutin, ont été proclamés les résultats comme suit :

Élections - 9 juillet 2020

Candidats	Voix	Pourcentage
Blanc	2	0%
Nul	1	0%
Abstention	5	0%
TAVERNIER Thierry - Villers-Saint-Genest	44	52%
SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville	18	21%
NAPORA Pierre - Antilly	6	7%
WOLSKI Murielle - Crépy-en-Valois	17	20%
		0%

Membre du Bureau

Départage 4 - 3e Tour

Suffrages exprimés	85
Blancs	2
Nuls	1
Abstention	5
Votants	93



Vainqueur **TAVERNIER Thierry - Villers-Saint-Gen**

Monsieur Thierry TAVERNIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au 3^{ème} tour de scrutin, est élu membre du Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Valois et est immédiatement installé dans ses fonctions.

➤ ELECTION DU CINQUIEME MEMBRE DU BUREAU

Un appel à candidatures est lancé au sein du Conseil Communautaire.

Les Conseillers Communautaires suivants présentent leur candidature :

DANNEEL Dominique - Béthancourt-en-Valois

Soutenue par Président

WOLSKI Murielle - Crépy-en-Valois

AYADI Hanene - Crépy-en-Valois

DEMORY Thibaud - Etavigny

SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville

Le scrutin est ouvert.

A l'issue du premier tour de scrutin, ont été proclamés les résultats comme suit :

Élections - 9 juillet 2020

Candidats	Voix	Pourcentage
Blanc	0	0%
Nul	0	0%
Abstention	3	0%
DANNEEL Dominique - Béthancourt-en-Valois	54	60%
WOLSKI Murielle - Crépy-en-Valois	11	12%
AYADI Hanene - Crépy-en-Valois	2	2%
DEMORY Thibaud - Etavigny	11	12%
SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville	12	13%

Membre du Bureau Départage 5 - 1er Tour

Suffrages exprimés 90
Blancs 0
Nuls 0
Abstention 3
Votants 93



Vainqueur **DANNEEL Dominique - Béthancourt-er**

Madame DANNEEL Dominique ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour de scrutin, est élue membre du Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Valois et est immédiatement installée dans ses fonctions.

➤ ELECTION DU SIXIEME MEMBRE DU BUREAU

Un appel à candidatures est lancé au sein du Conseil Communautaire.

Les Conseillers Communautaires suivants présentent leur candidature :

CASSA Michel - Gilocourt

Soutenu par Président

DEMORY Thibaud - Etavigny

SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville

LUKUNGA Joseph - Le Plessis-Belleville

WOLSKI Murielle - Crépy-en-Valois

Le scrutin est ouvert.

A l'issue du premier tour de scrutin, ont été proclamés les résultats comme suit :

Élections - 9 juillet 2020

Candidats	Voix	Pourcentage
Blanc	0	0%
Nul	1	0%
Abstention	3	0%
CASSA Michel - Gilocourt	44	49%
DEMORY Thibaud - Etavigny	14	16%
SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville	15	17%
LUKUNGA Joseph - Le Plessis-Belleville	3	3%
WOLSKI Murielle - Crépy-en-Valois	13	15%

Membre du Bureau Départage 6 - 1er Tour

Suffrages exprimés	89
Blancs	0
Nuls	1
Abstention	3
Votants	93



Vainqueur **Aucun candidat n'a obtenu la majorité**

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, un deuxième tour de scrutin est organisé :

Les personnes suivantes reconduisent leur candidature, puis le scrutin est ouvert.

CASSA Michel - Gilocourt

DEMORY Thibaud - Etavigny

SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville

LUKUNGA Joseph - Le Plessis-Belleville

A l'issue du deuxième tour de scrutin, ont été proclamés les résultats comme suit :

Élections - 9 juillet 2020

Candidats	Voix	Pourcentage
Blanc	3	0%
Nul	1	0%
Abstention	3	0%
CASSA Michel - Gilocourt	49	57%
DEMORY Thibaud - Etavigny	16	19%
SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville	19	22%
LUKUNGA Joseph - Le Plessis-Belleville	2	2%

Membre du Bureau Départage 6 - 2e Tour

Suffrages exprimés	86
Blancs	3
Nuls	1
Abstention	3
Votants	93



Vainqueur **CASSA Michel - Gilocourt**

Monsieur Michel CASSA ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au 2^{ème} tour de scrutin, est élu membre du Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Valois et est immédiatement installé dans ses fonctions.

➤ ELECTION DU SEPTIEME MEMBRE DU BUREAU

Un appel à candidatures est lancé au sein du Conseil Communautaire.

Les Conseillers Communautaires suivants présentent leur candidature :

PETERS Stéphane - Fresnoy-le-Luat	Soutenu par Président
SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville	
WOLSKI Murielle - Crépy-en-Valois	
DEMORY Thibaud - Etavigny	
NAPORA Pierre - Antilly	

Le scrutin est ouvert.

A l'issue du premier tour de scrutin, ont été proclamés les résultats comme suit :

Élections - 9 juillet 2020

Candidats	Voix	Pourcentage
Blanc	0	0%
Nul	1	0%
Abstention	5	0%
PETERS Stéphane - Fresnoy-le-Luat	40	46%
SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville	14	16%
WOLSKI Murielle - Crépy-en-Valois	15	17%
DEMORY Thibaud - Etavigny	13	15%
NAPORA Pierre - Antilly	5	6%

Membre du Bureau
Départage 7 - 1er Tour

Suffrages exprimés	87
Blancs	0
Nuls	1
Abstention	5
Votants	93



Vainqueur **Aucun candidat n'a obtenu la majorité**

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, un deuxième tour de scrutin est organisé :

Les personnes suivantes reconduisent leur candidature, puis le scrutin est ouvert.

PETERS Stéphane - Fresnoy-le-Luat
SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville
WOLSKI Murielle - Crépy-en-Valois
DEMORY Thibaud - Etavigny
NAPORA Pierre - Antilly

A l'issue du deuxième tour de scrutin, ont été proclamés les résultats comme suit :

Élections - 9 juillet 2020

Candidats	Voix	Pourcentage
Blanc	1	0%
Nul	1	0%
Abstention	3	0%
PETERS Stéphane - Fresnoy-le-Luat	43	49%
SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville	15	17%
WOLSKI Murielle - Crépy-en-Valois	15	17%
DEMORY Thibaud - Etavigny	11	13%
NAPORA Pierre - Antilly	4	5%

Membre du Bureau Départage 7 - 2e Tour

Suffrages exprimés	88
Blancs	1
Nuls	1
Abstention	3
Votants	93



Vainqueur **Aucun candidat n'a obtenu la majorité**

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, un troisième tour de scrutin est organisé :

Les personnes suivantes reconduisent leur candidature, puis le scrutin est ouvert.

PETERS Stéphane - Fresnoy-le-Luat

SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville

WOLSKI Murielle - Crépy-en-Valois

DEMORY Thibaud - Etavigny

A l'issue du troisième tour de scrutin, ont été proclamés les résultats comme suit :

Élections - 9 juillet 2020

Candidats	Voix	Pourcentage
Blanc	0	0%
Nul	1	0%
Abstention	3	0%
PETERS Stéphane - Fresnoy-le-Luat	44	49%
SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville	16	18%
WOLSKI Murielle - Crépy-en-Valois	16	18%
DEMORY Thibaud - Etavigny	13	15%

Membre du Bureau Départage 7 - 3e Tour

Suffrages exprimés	89
Blancs	0
Nuls	1
Abstention	3
Votants	93



Vainqueur **PETERS Stéphane - Fresnoy-le-Luat**

Monsieur Stéphane PETERS ayant obtenu la majorité relative des suffrages exprimés au 3^{ème} tour de scrutin, est élu membre du Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Valois et est immédiatement installé dans ses fonctions.

➤ ELECTION DU HUITIEME MEMBRE DU BUREAU

Un appel à candidatures est lancé au sein du Conseil Communautaire.

Les Conseillers Communautaires suivants présentent leur candidature :

HAUDRECHY Jean-Pierre - Rouville	Soutenu par Président
NAPORA Pierre - Antilly	
WOLSKI Murielle - Crépy-en-Valois	
SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville	
DEMORY Thibaud - Etavigny	

Le scrutin est ouvert.

A l'issue du premier tour de scrutin, ont été proclamés les résultats comme suit :

Élections - 9 juillet 2020

Candidats	Voix	Pourcentage
Blanc	0	0%
Nul	1	0%
Abstention	3	0%
HAUDRECHY Jean-Pierre - Rouville	44	49%
NAPORA Pierre - Antilly	5	6%
WOLSKI Murielle - Crépy-en-Valois	16	18%
SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville	12	13%
DEMORY Thibaud - Etavigny	12	13%

Membre du Bureau
Départage 8 - 1er Tour

Suffrages exprimés	89
Blancs	0
Nuls	1
Abstention	3
Votants	93



Vainqueur **Aucun candidat n'a obtenu la majorité**

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, un deuxième tour de scrutin est organisé :

Les personnes suivantes reconduisent leur candidature, puis le scrutin est ouvert.

HAUDRECHY Jean-Pierre - Rouville
NAPORA Pierre - Antilly
WOLSKI Murielle - Crépy-en-Valois
SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville
DEMORY Thibaud - Etavigny

A l'issue du deuxième tour de scrutin, ont été proclamés les résultats comme suit :

Élections - 9 juillet 2020

Candidats	Voix	Pourcentage
Blanc	0	0%
Nul	1	0%
Abstention	4	0%
HAUDRECHY Jean-Pierre - Rouville	47	53%
NAPORA Pierre - Antilly	6	7%
WOLSKI Murielle - Crépy-en-Valois	14	16%
SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville	14	16%
DEMORY Thibaud - Etavigny	7	8%

Membre du Bureau Départage 8 - 2e Tour

Suffrages exprimés	88
Blancs	0
Nuls	1
Abstention	4
Votants	93



Vainqueur **HAUDRECHY Jean-Pierre - Rouville**

Monsieur Jean-Pierre HAUDRECHY ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au 2^{ème} tour de scrutin, est élu membre du Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Valois et est immédiatement installé dans ses fonctions.

➤ ELECTION DU NEUVIEME MEMBRE DU BUREAU

Un appel à candidatures est lancé au sein du Conseil Communautaire.

Les Conseillers Communautaires suivants présentent leur candidature :

CLERGOT Adeline - La Villeneuve-sous-Thury

Soutenue par Président

SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville

DEMORY Thibaud - Etavigny

Le scrutin est ouvert.

A l'issue du premier tour de scrutin, ont été proclamés les résultats comme suit :

Élections - 9 juillet 2020

Candidats	Voix	Pourcentage
Blanc	5	0%
Nul	5	0%
Abstention	4	0%
CLERGOT Adeline - La Villeneuve-sous-Thury	50	63%
SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville	19	24%
DEMORY Thibaud - Etavigny	10	13%

Membre du Bureau Départage 9 - 1er Tour

Suffrages exprimés	79
Blancs	5
Nuls	5
Abstention	4
Votants	93



Vainqueur **CLERGOT Adeline - La Villeneuve-sou**

Madame Adeline CLERGOT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour de scrutin, est élue membre du Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Valois et est immédiatement installée dans ses fonctions.

➤ ELECTION DU DIXIEME MEMBRE DU BUREAU

Un appel à candidatures est lancé au sein du Conseil Communautaire.

Les Conseillers Communautaires suivants présentent leur candidature :

LEYRIS Yann - Cuvergnon	Soutenu par Président
SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville	
WOLSKI Murielle - Crépy-en-Valois	
DEMORY Thibaud - Etavigny	

Le scrutin est ouvert.

A l'issue du premier tour de scrutin, ont été proclamés les résultats comme suit :

Élections - 9 juillet 2020

Candidats	Voix	Pourcentage
Blanc	1	0%
Nul	1	0%
Abstention	5	0%
LEYRIS Yann - Cuvergnon	46	53%
SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville	13	15%
WOLSKI Murielle - Crépy-en-Valois	17	20%
DEMORY Thibaud - Etavigny	10	12%

Membre du Bureau Départage 10 - 1er Tour

Suffrages exprimés	86
Blancs	1
Nuls	1
Abstention	5
Votants	93



Vainqueur **LEYRIS Yann - Cuvergnon**

Monsieur Yann LEYRIS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour de scrutin, est élu membre du Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Valois et est immédiatement installé dans ses fonctions.

➤ ELECTION DU ONZIEME MEMBRE DU BUREAU

Un appel à candidatures est lancé au sein du Conseil Communautaire.

Les Conseillers Communautaires suivants présentent leur candidature :

PHILIPON François - Russy-Bémont	Soutenu par Président
SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville	
WOLSKI Murielle - Crépy-en-Valois	

Le scrutin est ouvert.

A l'issue du premier tour de scrutin, ont été proclamés les résultats comme suit :

Élections - 9 juillet 2020

Candidats	Voix	Pourcentage
Blanc	0	0%
Nul	1	0%
Abstention	6	0%
PHILIPON François - Russy-Bémont	51	59%
SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville	17	20%
WOLSKI Murielle - Crépy-en-Valois	18	21%

Membre du Bureau Départage 11 - 1er Tour

Suffrages exprimés 86
Blancs 0
Nuls 1
Abstention 6
Votants 93



Vainqueur **PHILIPON François - Russy-Bémont**

Monsieur François PHILIPON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour de scrutin, est élu membre du Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Valois et est immédiatement installé dans ses fonctions.

➤ ELECTION DU DOUZIEME MEMBRE DU BUREAU

Un appel à candidatures est lancé au sein du Conseil Communautaire.

Les Conseillers Communautaires suivants présentent leur candidature :

CHERON Yves - Ver-sur-Launette

Soutenu par Président

DEMORY Thibaud - Etavigny

SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville

WOLSKI Murielle - Crépy-en-Valois

Le scrutin est ouvert.

A l'issue du premier tour de scrutin, ont été proclamés les résultats comme suit :

Élections - 9 juillet 2020

Candidats	Voix	Pourcentage
Blanc	1	0%
Nul	1	0%
Abstention	4	0%
CHERON Yves - Ver-sur-Launette	46	53%
DEMORY Thibaud - Etavigny	14	16%
SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville	13	15%
WOLSKI Murielle - Crépy-en-Valois	14	16%

Membre du Bureau Départage 12 - 1er Tour

Suffrages exprimés 87
Blancs 1
Nuls 1
Abstention 4
Votants 93



Vainqueur **CHERON Yves - Ver-sur-Launette**

Monsieur Yves CHERON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour de scrutin, est élu membre du Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Valois et est immédiatement installé dans ses fonctions.

➤ ELECTION DU TREIZIEME MEMBRE DU BUREAU

Un appel à candidatures est lancé au sein du Conseil Communautaire.

Les Conseillers Communautaires suivants présentent leur candidature :

SELLIER Gilles - Nanteuil-le-Haudouin	Soutenu par Président
SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville	
WOLSKI Murielle - Crépy-en-Valois	
DEMORY Thibaud - Etavigny	

Le scrutin est ouvert.

A l'issue du premier tour de scrutin, ont été proclamés les résultats comme suit :

Élections - 9 juillet 2020

Candidats	Voix	Pourcentage
Blanc	1	0%
Nul	0	0%
Abstention	4	0%
SELLIER Gilles - Nanteuil-le-Haudouin	47	53%
SMAGUINE Dominique - Le Plessis-Belleville	14	16%
WOLSKI Murielle - Crépy-en-Valois	18	20%
DEMORY Thibaud - Etavigny	9	10%

Membre du Bureau Départage 13 - 1er Tour

Suffrages exprimés 88
Blancs 1
Nuls 0
Abstention 4
Votants 93



Vainqueur **SELLIER Gilles - Nanteuil-le-Haudouin**

Monsieur Gilles SELLIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour de scrutin, est élu membre du Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Valois et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Le Président rappelle la composition du Bureau Communautaire, telle qu'elle résulte des scrutins :

N°	Siège	Conseiller communautaire
1	Président	DOUCET Didier - Lagny-le-Sec
2	1er Vice-Président	FORTIER Bruno - Crépy-en-Valois
3	2e Vice-Président	PROFFIT Benoît - Mareuil-sur-Ourcq
4	3e Vice-Président	de KERSAINT Guy-Pierre - Versigny
5	4e Vice-Président	GAGE Daniel - Orrouy
6	5e Vice-Président	POTTIER Cécile - Marolles
7	6e Vice-Président	LAVEUR Gilles - Bonneuil-en-Valois
8	7e Vice-Président	SICARD Louis - Nanteuil-le-Haudouin
9	Membre du Bureau	BIZOUARD Alain - Gondreville
10	Membre du Bureau	BRIATTE Hubert - Morienvall
11	Membre du Bureau	KUBISZ Richard - Péroy-lès-Gombries
12	Membre du Bureau	TAVERNIER Thierry - Villers-Saint-Genest
13	Membre du Bureau	DANNEEL Dominique - Béthancourt-en-Valois
14	Membre du Bureau	CASSA Michel - Gilocourt
15	Membre du Bureau	PETERS Stéphane - Fresnoy-le-Luat
16	Membre du Bureau	HAUDRECHY Jean-Pierre - Rouville
17	Membre du Bureau	CLERGOT Adeline - La Villeneuve-sous-Thury
18	Membre du Bureau	LEYRIS Yann - Cuvergnon
19	Membre du Bureau	PHILIPON François - Russy-Bémont
20	Membre du Bureau	CHERON Yves - Ver-sur-Launette
21	Membre du Bureau	SELLIER Gilles - Nanteuil-le-Haudouin

Monsieur DEMORY indique regretter que certaines candidatures soient soutenues par le Président car selon lui, cela influe sur les résultats des votes et limite les possibilités, pour de nouveaux élus, d'accéder aux sièges du Bureau Communautaire.

Le Président répond que de nombreux élus ont manifesté auprès de lui le souhait de participer au Bureau Communautaire s'il était élu Président, et qu'il a essayé d'en tenir compte en soutenant des candidatures. Il s'agit également pour beaucoup d'entre eux de tenir compte de leur implication remarquée au cours du précédent mandat dans les travaux des différentes instances (Conseil, Bureau, Commissions). Il ajoute par ailleurs que le Bureau Communautaire est une instance importante dans laquelle les élus communautaires peuvent s'impliquer, mais ce n'est pas la seule. En septembre prochain, des Commissions

seront créées et ouvriront de nouvelles possibilités d'implications pour les élus qui souhaiteront participer aux processus de réflexion qui animent la CCPV.

6 – Lecture de la Charte de l'Elu Local

Le Président indique que la Loi fait obligation au Président de donner lecture de la charte de l'élue local, prévue à l'article L. 1111-1-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT). Il doit également remettre aux Conseillers Communautaires une copie de cette charte et du chapitre du CGCT consacré aux « Conditions d'exercice des mandats locaux » (articles L2123-1 à L2123-35 et R2123-1 à D2123-28).

Il procède donc à cette lecture et indique que les éléments sont également disponibles dans le projet de délibération joint avec la convocation.

Le Conseil Communautaire prend acte du respect de l'accomplissement de ces formalités.

7 – Délégations données au Président

Le Président indique que les congés d'été étant proches, il est proposé de voter des délégations au Président de manière à ce que les affaires courantes de la CCPV puissent être gérées sans difficulté durant cette période.

Les délégations proposées sont globalement semblables à celles dont disposait le Président sur le mandat précédent, hormis les plafonds d'attribution des marchés publics qui ont été rehaussés pour permettre d'attribuer, durant l'été, un marché de renouvellement du logiciel finances de la collectivité, un marché de travaux de réfection de voirie, et un marché d'étude pour la préparation du renouvellement de la Délégation de Service Public pour le Centre Aquatique du Valois.

Il précise que ces délégations ont vocation à être rediscutées après les vacances, et adaptées aux besoins courants de la CCPV.

Le Conseil Communautaire approuve ces délégations à la majorité (84 pour, 04 contre (Mme Ayadi, M. Duvillier, M. Lepine, M. Pinilo), 05 abstentions (M. Dalongeville, M. Demory, M. Douet, M. Dubois, M. Spement))

8 – Délégation donnée à la SA Oise pour l'exercice du Droit de Préemption Urbain dont la CCPV dispose sur le foncier concerné par la future ZAC Silly le Long / Le Plessis Belleville

Le Président rappelle que dès 2016, la Communauté de Communes, en lien avec les Communes de Silly-Le-Long et du Plessis-Belleville, a lancé des études en vue de la réalisation d'une opération d'aménagement à vocation économique sur les secteurs du Fond du Lièvre et du Grand Lièvre situés respectivement au Sud de la commune de Silly-le-Long et au Nord du Plessis-Belleville.

Ces terrains, enserrés entre la voie de chemin de fer Paris-Laon, la RN 2 et la RD 548, sont actuellement occupés par des activités agricoles et une activité de concassage de granulats assurée par la société Eqiom, et devraient accueillir une zone d'activité économique dans le cadre d'une procédure de zone d'aménagement concerté.

Par arrêté municipal en date du 16 janvier 2020, et compte-tenu de ce projet de ZAC sur son territoire, la Commune de Silly-le-Long a délégué à la CCPV l'exercice du droit de préemption urbain sur les parcelles situées en zones ZAUI et UIb et destinées à l'aménagement d'une zone d'activité économique.

Le Conseil Communautaire a approuvé cette délégation par délibération n° 2020-30 du 13 février 2020, en prévoyant la possibilité de subdéléguer cette prérogative.

Par délibération n° 2020-43 du 14 mai 2020, le Conseil Communautaire a autorisé la signature d'un contrat de concession d'aménagement avec la Société d'Aménagement de l'Oise pour la réalisation de la ZAC Silly-Plessis.

Ce contrat de concession, signé le 16 juin 2020, donne mandat à la SA Oise pendant une durée de 8 ans pour procéder aux acquisitions foncières par voies amiable ou judiciaire, réaliser les études opérationnelles, réaliser les travaux d'aménagement, négocier et contracter les moyens de financement appropriés, et mettre en place les moyens appropriés pour assurer la commercialisation des biens immobiliers.

Afin de donner une cohérence d'ensemble aux démarches entreprises dans le cadre de cette opération, il est donc proposé au Conseil Communautaire de confirmer la délégation de l'exercice du droit de préemption urbain à la SAO, tel que visé par la Délibération n° 2020-30 du 13 février 2020 et la concession d'aménagement.

Le Conseil Communautaire approuve cette délégation du Droit de Préemption Urbain à la SA Oise à la majorité (79 pour, 08 contre (Mme Anneraud-Poulain, M. Douet, M. Dubois, M. Heurtaut, M. Lukunga, Mme Moinat, M. Spement, M. Tassin), 06 abstentions (M. Bonventre, M. Demory, M. Houllier, M. Ramiz, M. Sellier, Mme Valun)

9 – Evolution du tableau des effectifs

Le Président indique que suite à la mutation du Directeur des affaires culturelles en mars 2020, une procédure de recrutement a été lancée. Un candidat correspondant au profil recherché a été retenu fin juin 2020. Celui-ci ne disposant pas du grade de l'ancien Directeur (attaché territorial), il est donc nécessaire d'ajuster le tableau des effectifs comme suit :

Service concerné	Emploi occupé	Suppression des postes			Création des postes		
		Grade	Cat.	Temps d'emploi hebdo.	Grade	Cat.	Temps d'emploi hebdo.
Direction des affaires culturelles	Directeur des affaires culturelles	Attaché	A	35 h	Animateur principal de 2 ^{ème} classe	B	35 h

Le Conseil Communautaire approuve cette évolution du tableau des effectifs à la majorité (90 pour, 03 abstentions (M. Dalongeville, M. Douet, M. Lukunga).

10 – Détermination des plafonds du RIFSEEP du cadre d'emplois des animateurs territoriaux

Le Président indique que suite à la création du poste d'animateur principal de 2^{ème} classe (catégorie B) dont il vient d'être question, il est nécessaire de créer un régime indemnitaire pour ce cadre d'emplois qui n'existait pas auparavant dans le tableau des effectifs de la CCPV.

Il est proposé de fixer les montants plafonds du cadre d'emplois des animateurs territoriaux sur ceux des autres cadres d'emplois de catégorie B (rédacteurs et techniciens) tels que votés lors des derniers Conseils Communautaires.

Le Conseil Communautaire approuve cette proposition à la majorité (91 pour, 02 abstentions (M. Dalongeville, M. Douet)).

11 – Communication du procès-verbal du Conseil Communautaire du 14 mai 2020

Le Président indique que traditionnellement, le Conseil Communautaire est appelé en début de séance à approuver le procès-verbal de la séance précédente.

Le procès-verbal de la séance du 14 mai relevant du Conseil Communautaire du mandat précédent, le nouveau Conseil Communautaire n'est pas appelé à le voter, mais simplement à en prendre connaissance.

12 – Compte-rendu des délégations d'attributions du Conseil Communautaire au Bureau et au Président en application de l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales

Le Président indique que lors de chaque Conseil Communautaire, il sera rendu compte des délibérations du Bureau et des Décisions du Président prises en vertu des délégations de compétences consenties par le Conseil dont ils disposent.

En voici l'exemple :

➤ Décisions du Président :

- Décision n° 2020-30 du 07 mai 2020 relative à la conclusion d'un contrat relatif à la fourniture de masques de protection avec la Société Norlinge (59850 Nieppe) pour un montant de 29 000,00 € H.T
- Décision n° 2020-31 du 16 juin 2020 relative à la conclusion d'un contrat relatif à une étude sur 3 échantillons sédimentaires sur l'étang aval à Betz, avec la Société Suez Consulting (92022 Nanterre) pour un montant de 1 552,80 € H.T

13 – Compte-rendu des Décisions du Président prises dans le cadre de l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités locales

Le Président indique que les lois d'urgence prises dans le cadre de la crise sanitaire du COVID 19 ont permis au Président de déroger aux traditionnelles délégations qui lui ont été consenties par le Conseil.

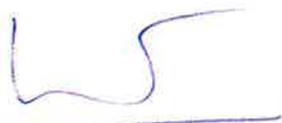
Toutefois, la loi fait obligation de rendre compte au Conseil Communautaire des décisions prises dans ce cadre :

- Décision n° 2020-29 du 06 mai 2020 relative à la conclusion d'un contrat dédié à la fourniture de masques de protection avec la Société MITWILL Textiles Europe (68390 SAUSHEIM) pour un montant de 55 200 € H.T ;

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22h15.



Yves CHERON
Secrétaire de séance



Didier DOUCET
Président de la Communauté de
la Communes du Pays de Valois

62 route de Soissons
60800 CREPY-EN-VALOIS